



Le cours d'éducation musicale

2017-2018

Les consignes dans le cours de musique

Je dois respecter le silence lorsque :

- Nous entrons dans la salle de classe
- Le professeur nous communique des informations et lorsqu'il demande l'attention des élèves
- Nous regardons un contenu vidéo ou lorsque nous écoutons de la musique

Je dois adopter un certain type de comportement dans la classe comme :

- Me tenir correctement (physiquement, politesse, comportement)
- Ne pas proférer d'injures à l'encontre de quiconque
- Respecter autrui et son point de vu
- Mettre en application de manière positive les pratiques musicales préparées par le professeur

Nous parvenons à créer une ambiance sereine et apaisée en classe à la seule condition de respecter les règles de vie et les consignes qui régissent un bon déroulement des cours.



Évaluation écrite sur ordinateur :

Évaluation sur internet de type QCM (Questionnaire à Choix Multiple)

Ce QCM se trouvera sur le site « Musique au Collège Anne Cartier » juste en dessous du cours.

Il y aura un QCM par classe exemple :

Évaluation 6°A

Évaluation 6°B

Évaluation 6°C

Ne vous trompez pas lorsque vous ferrez votre QCM, prenez bien celui qui correspond à votre classe.

Ce QCM se trouvera aussi sur le site « Scolinfo » dans la rubrique Contrôles/interrogations dans chaque classe.

Les élèves qui n'utilisent pas ou peu Scolinfo devront noter qu'ils ont une évaluation à faire sur leur carnet de bord.

Attention !

Les élèves n'ayant pas fait leur évaluation sur internet à la date demandée auront des pénalités de retard : 1 point de moins par jour de retard sur leur note finale.

Exemple : 1 jour de retard 1 point en moins, 2 jours de retard 2 points en moins, etc.



Évaluation orale :

L'évaluation orale est une évaluation de chant. Les élèves devront préparer un chant de leur choix dans une liste de chansons définie en cours avec les élèves et le professeur.

Cette évaluation peut se réaliser en solo, en duo ou en trio maximum.

Ce chant pourra être découpé en plusieurs parties mais ces parties devront être chantées en solo.

Les élèves chanteront leur chanson sur une version instrumentale type «karaoké » sans la voix de l'interprète.

Pour les élèves qui ne souhaitent pas participer activement à l'obtention d'une bonne note à leur évaluation orale, il y aura une note moyenne et globale de participation orale en chant pour l'ensemble de la classe.

Cette note sera de 10/20.

